



Taeg et absence signature preteur

Par mic97431, le 14/10/2017 à 22:56

Bjr a tous,

J'ai renegocié mon pret immobilier, et je me suis apperçue que il manqué la signature du preteur ainsi que le nom de la personne habilité a signé l'offre. Ne devrais t'il pas etre signée?

Le TAEG doit il comprendre la délégation assurance emprunteur obligatoire?